

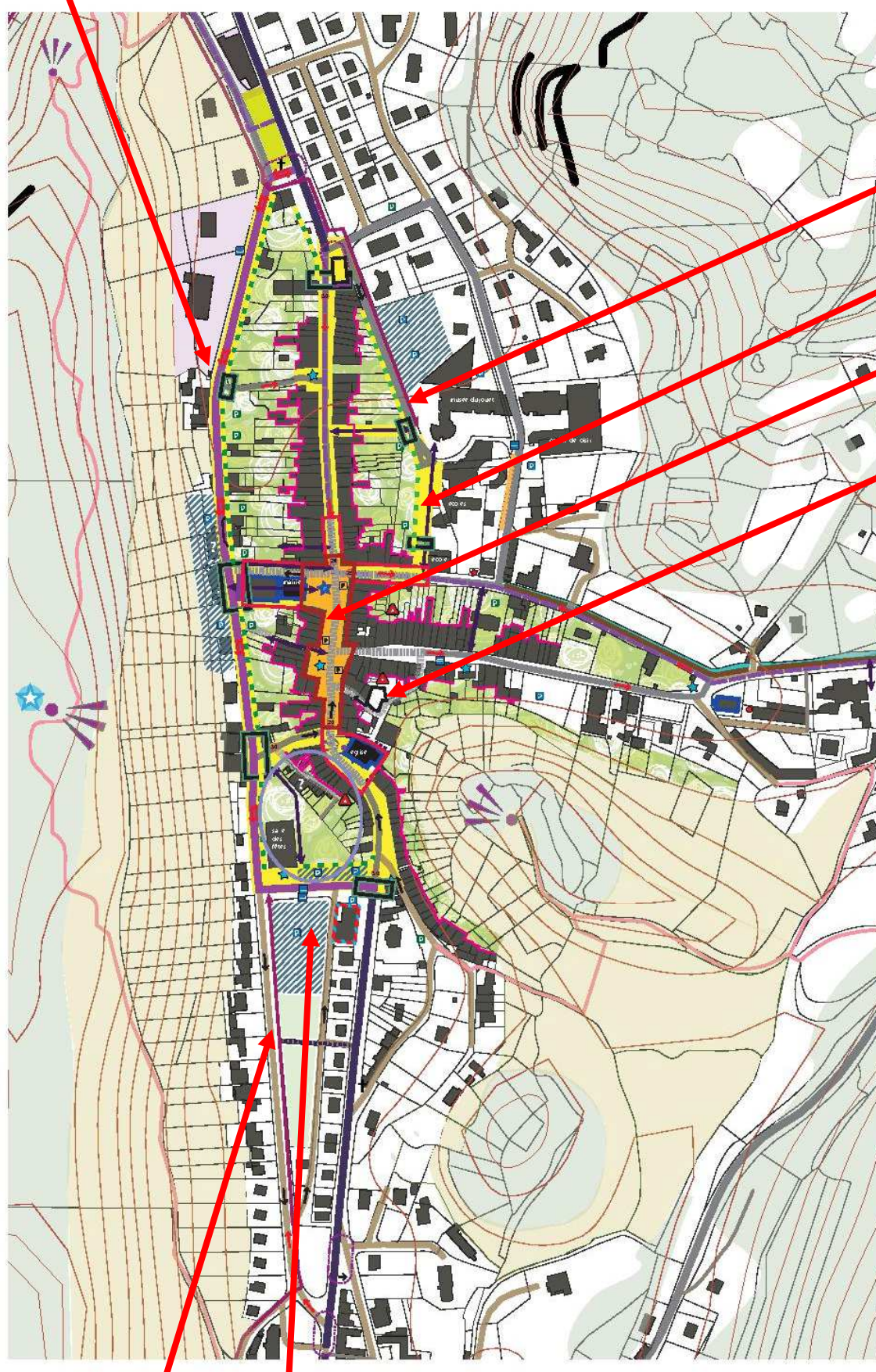
Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 039-200090579-20201217-D_285_2020-DE



RAPPEL DU PLAN GUIDE

(Extrait du programme d'actions, phase 2, pages 20/21)

Rue Voltaire



Parvis du musée

Place de l'école

Place Royale

Côte du Four

- PÉRIMÈTRE DU CENTRE-BOURG**
- périmètre du centre-bourg interne
 - périmètre du centre-bourg externe - vallée
- CIRCULATIONS**
- voirie d'accès au centre-bourg
 - boulevard
 - voies intra-quartier
 - zones de circulation et d'attente
 - zone de circulation apaisée, zone 30 ou zone 20
 - zone 30
 - zone 20
 - sens de circulation autorisé
 - sens de circulation interdit
 - carrefour à ronds-points
 - signalétique verticale et horizontale
- STATIONNEMENT**
- dérive approuvée de parking à déviation des véhicules - commerces
 - parking commercial - visiteurs
 - parking résidentiel
 - parking minute
- ACCÈS BOURG**
- limites de randonnée
 - C.B.
 - sens de circulation à respecter
 - recommandation aux itinéraires de randonnée
- STRUCTURE URBAINE ET PAYSAGÈRE**
- repère situation et dérive approuvée du paysage urbain de jardin
 - repère situation d'une interface entre le centre-bourg et le paysage rural
 - effet de porte et ligne visuelle
 - zone de circulation et mise en valeur des espaces et services
 - équilibre architectural
- ESPACES PUBLICS**
- repère situation et dérive approuvée de l'espace public
 - repère situation de l'espace public
 - aménagement / gestion des espaces publics
 - aménagement d'un quai piéton
 - gestion des espaces du paysage urbain
- ESPACES NATURELS ET GESTION**
- gestion forestière et paysage urbain
 - aménagement des zones d'eau et gestion des espaces publics
 - Espace Rural Cauter au P. d'Accueil
- FORMES URBAINES / RENOUVELLEMENT**
- espace de réaménagement urbain
 - espace d'investissement urbain
 - lot à bâtir à rénover
 - point
 - rue vivante du bâti en question
 - bâti à démolir
 - situation d'une façade d'habitat

Rue Jean Jaurès

ans en Mo

Ilot Cinéma – Salle des Fêtes – Champ de Foire

[illegible]